

15 DECEMBRE 1973 .-

GUA .- (I7)  
 0000

Heure : 10 h 55

ENQUÊTES DE M. DEBAT SUR L'OBSERVATION DE GUA (parue dans SUD.OUEST  
 DIMANCHE du 16 - 12)

L'observation a eu lieu au croisement de la N. 733 avec la D. 131  
 près de LE GUA.

L'attention des témoins fut attirée par un point lumineux qui bril-  
 lait dans le ciel. Il se rapprocha très rapidement sur une trajec-  
 toire rectiligne faisant un angle de 45° avec la route. Il a pris  
 rapidement des dimensions importantes que nous évaluons à 15 m de  
 diamètre. On n'aperçoit ni antenne, ni structure extérieure.

" Si j'avais été seul, j'aurais cru rêver." Alors que l'objet se  
 trouvait à 60 m environ au-dessus de la voiture, M. DRIANCOURT  
 s'écria : " Ça y est, il nous écrase !".

- " J'ai stoppé immédiatement et nous sommes descendus. La lumino-  
 sité était insoutenable, mais je portais des lunettes de soleil.  
 Autour de l'engin, il y avait un halo violacé. Quand il est passé  
 au-dessus de nous on a aperçu au milieu de bandes de couleur vio-  
 lette, 7 points rouges et violacés qui s'allumaient par intermit-  
 tence. Puis il a subitement remonté à 90° de sa trajectoire primi-  
 tive vers le NORD.OUEST où il a disparu rapidement à une vitesse  
 extraordinaire comparée à celle de deux avions à réaction qui al-  
 laient se croiser très haut dans le ciel.

M. ARMANT est persuadé que l'engin aurait atterri si d'autres  
 voitures ne s'étaient pas présentées dans l'autre sens au moment  
 de l'observation. M. DRIANCOURT a eu un malaise. Une minute après  
 la disparition de l'engin il avait encore la chair de poule. Deux  
 jours après il avait les " yeux brûlés " avec des difficultés pour

SUITE GUA .-

voir. Quinze jours après il a toujours mal aux yeux.

M. ARMANT qui a les yeux fragiles mais qui portait des lunettes n'a pas souffert de la vision.

Enfin, M. ARMANT a reçu dernièrement un " physicien " faisant partie de la " Défense Nationale ". Il semble que le gouvernement français s'intéresse beaucoup à la question. (Nous noterons que M. ARMANT a fait part de son observation à la gendarmerie.)

(enquête de M. DEBAT)

L.D.L.N. N° 134 (Avril 1974)

A JOINDRE A LA fiche précédemment faite. Merci.